



Cocktail Molotov et incivilités à Attalens

Malgré les mesures déjà prises par les autorités, certains jeunes d'Attalens et des alentours continuent de semer le trouble dans la commune. La police a confisqué des couteaux et un cocktail Molotov a été lancé sur un bâtiment. Une situation inquiétante discutée mardi lors du **Conseil général**.

VALENTIN CASTELLA

JEUNESSE. Bagarres, cocktail Molotov, incivilités, dégâts à la propriété, insultes et provocations envers la police, abus d'alcool et de stupéfiants: les soirées sont toujours aussi agitées du côté d'Attalens. Depuis plusieurs années maintenant, certains jeunes de la commune et des alentours inquiètent l'Exécutif et les habitants. Afin de remédier à ce problème, la commune a engagé un travailleur social de l'association REPER l'année dernière. Son objectif est de discuter avec ces jeunes et, à terme, de leur permettre de modifier leur comportement.

Un travail de longue haleine entaché toutefois de nuisances et de délits commis par ces groupes d'adolescents, qui se réunissent par dizaines en soirée près de l'école primaire et du terrain de football notamment.

33 interventions policières

En début d'année, un cocktail Molotov a été allumé et lancé contre la façade d'un bâtiment. Des couteaux retrouvés dans les poches des jeunes ont également été saisis par la police. De quoi alerter encore davantage les autorités. Mardi soir à l'occasion d'une séance du Conseil général, l'Exécutif a invité le préfet de la Veveyse François Genoud et Charly Perrottet, responsable de la police de proximité du sud du canton, pour faire le point sur la situation et évoquer les mesures prises.

En préambule, le policier a soutenu qu'il n'était pas nécessaire de «peindre le diable sur la muraille». Il a toutefois confié que la situation était inquiétante. «Attalens est l'endroit du canton où la jeunesse pose le plus de problèmes.» Depuis le



Le comportement de certains jeunes continue d'exaspérer les habitants d'Attalens. Afin d'éviter une aggravation de la situation, le Conseil communal, en collaboration avec la police et la préfecture, souhaite prendre de nouvelles mesures. ARCH - A. - VULLIOUD

début du mois de juin en effet, la police est intervenue à trente-trois reprises dans le village.

Devant les conseillers généraux, Charly Perrottet a listé les raisons de ces troubles. «Il existe une rivalité valdo-fribourgeoise. Des bagarres ont déjà eu lieu dans la commune.» La plus spectaculaire s'est déroulée en octobre dernier lors de la bénichon. Deux bandes rivales, d'Attalens et de Vevey, s'étaient affrontées.

«Difficile à vivre»

Autre souci: la consommation d'alcool et de stupéfiants. En groupe, les adolescents, âgés de 13 à 25 ans, boivent

plus que de raison. «Des bitures express», résume le conseiller communal Laurent Menoud. Des pratiques qui ne favorisent évidemment pas la tranquillité des citoyens. «Chaque nuit, nous sommes crispés, car nous ne savons pas si nous pourrions dormir ou non à cause du bruit et de la musique», a confié le conseiller général Reiner Sutter. «Psychologiquement, cette situation est difficile à vivre.»

Créer une police?

Quelles sont les solutions pour cette localité, dont 33% de la population est âgée de moins de 25 ans? Charly Perrottet le dit: aucun remède miracle n'existe. Afin de limiter

la casse, la police a augmenté sa présence dans le village. Des agents de sécurité sont également en service le week-end et des dénonciations à la justice sont effectuées en cas de nécessité. Des caméras de surveillance ont été installées l'année dernière et de nouvelles pourraient fonctionner ces prochains mois. Une démarche administrative est aussi en cours afin de limiter les rassemblements dès 22 h 30. De son côté, le groupe Entente communale de droite a lancé mardi l'idée de la création d'une police intercommunale.

Enfin, un groupe de travail a été mis en place pour trouver d'autres solutions et «éviter

une exaspération encore plus importante de la population», a commenté François Genoud.

Dernière solution prônée: sensibiliser les parents. «Nous constatons souvent un manque d'encadrement, confirme Charly Perrottet. Même si les policiers n'ont pas un devoir d'éducation, ils essaient de faire comprendre aux parents qu'il n'est pas normal que des agents ramènent leur enfant de 13 ans à la maison à 1 h.»

En fin de discussion, le syndic Michel Savoy a déclaré que des pistes devaient être trouvées pour «renouer le contact avec certains parents» et pour enrayer «l'inquiétante» consommation d'alcool. ■

Les nouveaux locaux débattus

Généralement, lorsque du public se déplace pour participer à une séance du Conseil général, c'est qu'un sujet va être débattu. Lundi soir, une dizaine de citoyens étaient présents pour assister au vote concernant le financement de locaux pour des sociétés à Tatroz. Pour rappel, le Conseil communal souhaite offrir à la Jeunesse et à Tatroz Bouge des espaces de rencontre et de discussion au sein d'un immeuble privé qui va prochainement être construit. Un projet d'un coût de 107 000 francs pour la commune d'Attalens (*La Gruyère* du 13 juin).

Si aucun membre du Législatif ne s'est prononcé contre le fait de proposer de nouveaux espaces aux sociétés, le groupe OSE a souhaité renvoyer ce point de l'ordre du jour. Ses arguments: la proposition du Conseil communal a été ajoutée tardivement au tractanda et le projet n'est pas encore abouti. «Nous n'avons pas eu le temps d'en discuter», a expliqué Cyril Grandjean, qui ne souhaitait pas voter sur un objet aux contours encore méconnus. Son collègue de parti Reiner

Sutter a poursuivi: «On se précipite. Ne pourrait-on pas étudier d'autres solutions?» Si le groupe OSE s'est montré peu enthousiaste par rapport à ce projet, c'est que celui-ci induit la vente de l'indice d'une parcelle communale voisine sur laquelle se trouve une place de jeux, pas menacée toutefois.

Autre raison: la construction elle-même de ces bâtiments qui abriteront vingt-quatre appartements. Une pétition intitulée «Pour le développement raisonnable de Tatroz» a d'ailleurs été signée par environ 200 personnes. Elles protestent contre cette future construction bientôt mise à l'enquête.

«Une occasion à saisir»

Face aux critiques, le syndic Michel Savoy a expliqué qu'il s'agissait d'une occasion à saisir. «De toute manière, ces immeubles seront bâtis. Le Plan d'aménagement local l'autorise. Ce partenariat est un plus pour la commune et les habitants de Tatroz.» Au terme d'une heure de débat, les membres du groupe OSE ne sont pas

Pour rappel, le Conseil communal souhaite offrir à la Jeunesse et à Tatroz Bouge des espaces de rencontre et de discussion au sein d'un immeuble privé qui va prochainement être construit.

parvenus à convaincre leurs collègues. Le financement a été accepté par 20 voix pour et six contre.

Les autres points de l'ordre du jour n'ont pas suscité de débat. Le financement de la démolition du chalet et la création d'une place provisoire (18 500 francs), le règlement du personnel communal, l'actualisation du règlement pour la promotion des énergies renouvelables et les nouveaux statuts du Réseau santé et social de la Veveyse ont tous été acceptés. VAC

Des réserves bienvenues

Les comptes 2019 ont été approuvés à l'unanimité mardi soir par les membres du Conseil général. Celui de fonctionnement affiche un bénéfice avant l'attribution de réserves de 1,6 million de francs, pour un total des charges de 19,7 millions de francs. Ce qui représente une augmentation de 810 000 francs par rapport aux résultats 2018. Les produits supplémentaires sont dus aux revenus non ordinaires (impôts). Une bonne nouvelle pour la commune, dont le budget de fonctionnement 2020 présente un déficit de 242 250 francs. A signaler que les investissements 2019 se sont élevés à 2,5 millions et que les charges liées au canton et au district de la Veveyse se montent à 8 millions, soit 37,8% du total des charges. VAC

En bref

CHÂTEL-SAINT-DENIS Bénichon du Pays de Fribourg et bénichon traditionnelle reportées

Le chef-lieu de la Veveyse ne célébrera pas la bénichon comme prévu cette année. En raison des restrictions sanitaires trop contraignantes et des incertitudes concernant les mesures encore en vigueur en octobre, le comité d'organisation de la Bénichon du Pays de Fribourg a préféré reporter la fête à 2021, du 15 au 17 octobre. Quant à la bénichon traditionnelle et son cortège, là encore, l'Union des sociétés locales de Châtel-Saint-Denis renonce à sa tenue. Dans sa communication, Terroir Fribourg rappelle «qu'il y aura toujours la possibilité de fêter la bénichon dans le canton de Fribourg en famille, au restaurant où lors de manifestations villageoises».

LES PACCOTS Le vide-grenier reprend du service dès dimanche

Le vide-grenier des Paccots a bien lieu dimanche de 9 h à 17 h, le long de la route des Dailles. L'association Les amis des Paccots se réjouit de pouvoir organiser l'événement malgré la situation sanitaire particulière. Elle annonce d'ores et déjà la tenue des prochains vide-greniers le 19 juillet, le 16 août et le 13 septembre.

A l'agenda

BULLE

Electrobroc: visite individuelle gratuite. Inscriptions sur www.electrobroc.ch ou au 0840 40 40 30. **Sa 14 h.**

BULLE

Musée gruérien: excursion sur le thème «Corbières, son château, son église, ses tuileries». Inscriptions jusqu'au 20 juin à AMGexcursions@musée-gruerien.ch. **Sa 27 juin 13 h 30.**

ENNEY

Chalet du Poyet: grande fête des rhodos, avec orchestre. Réservations au 079 656 41 15. **Di dès 11 h.**

LAC DE LA GRUYÈRE

Ile d'Ogoz: traversée en bateau et balade entre histoire et légendes, avec Michèle Widmer et Jean Guio, conteurs, Bernard Gasser, historien. Réservations au 079 450 04 80. **Ve 19 h 30.**

LES PACCOTS

Point info: départ pour une balade de l'herboriste, pour apprendre à identifier plantes et fleurs. Inscriptions au 021 948 84 56. **Sa 9 h-12 h.**

Centre: vide-grenier. Infos sur www.vide-greniers.org. **Dimanche.**

PUBLICITÉ

aider
donner
légier



026 347 39 40
CCP 17-231-5
www.croix-rouge-fr.ch